

## Félicitations à M. le Maire et aux services - Intervention de M. NACHIN, Conseiller Municipal

**M. NACHIN** : J'avais prévu, Monsieur le Maire, d'intervenir pour m'associer aux félicitations que devait vous valoir votre promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur...

**M. LE MAIRE** : C'est gentil !

**M. NACHIN** : ...même si de mon côté je n'y attache pas une très grande importance, m'étant promis de ne jamais accepter aucune distinction honorifique ni médaille. Mais je tenais à vous féliciter, d'autant plus que je considère que cette distinction récompense un travail qui est partagé par beaucoup d'élus et nous savons que les tâches des élus, en particulier des maires dans les petites communes sont très lourdes. Je sais que vous avez l'habitude de dire, du moins lorsque vous vous trouvez au Russey, que vous aviez plus de travail en tant que maire du Russey qu'en tant que maire de Besançon (rires), ce qui ne veut pas dire que vous n'avez rien à faire, mais je sais quelle est la tâche des maires des petites communes qui font tout, y compris remplacer parfois les lampes aux lampadaires.

**M. LE MAIRE** : Ce qui est un exercice dangereux !

**M. NACHIN** : Je voulais aussi vous remercier, Monsieur le Maire, parce que j'ai fait voter en septembre 1992 un vœu à l'unanimité concernant la réhabilitation du patrimoine de Besançon et je suis intervenu à plusieurs reprises pour m'étonner de la lenteur avec laquelle les choses avançaient. Or j'ai eu l'agréable surprise d'être invité la semaine dernière à une réunion de la Commission des Bâtiments au cours de laquelle a été présenté le travail considérable réalisé par le service, en particulier par MM. GUIOT et BALLARD sous la direction de Marcellin BARETJE j'imagine aussi...

**M. LE MAIRE** : Bien sûr !

**M. NACHIN** : C'est un travail considérable dont le premier tome nous a été remis, le deuxième devant l'être prochainement. Ce premier tome fait une récapitulation des monuments, de l'état sanitaire des monuments classés et de ceux qui figurent à l'inventaire des monuments historiques et qui appartiennent à la Ville de Besançon. Il y a là quelque chose que je considère comme très positif qui correspond à un vœu que j'ai exprimé et ce que je souhaite, c'est que ce travail soit suivi des engagements financiers qui sont absolument indispensables et qui seront très lourds compte tenu de l'importance des travaux de réhabilitation et d'entretien à réaliser. Je tenais à vous remercier Monsieur le Maire, ainsi que les services et l'Adjoint pour ce travail.

**M. LE MAIRE** : Merci Monsieur NACHIN, que de compliments ! Voyez que finalement vos désirs sont satisfaits mais il fallait quand même du temps pour réaliser un tel document. Je voudrais aussi à mon tour remercier les services qui ont fait ce qu'on leur a demandé. Il faut savoir que nos services techniques sont soumis à rude épreuve de tous côtés par le travail qui leur est demandé et on ne peut pas toujours satisfaire aux demandes dans l'immédiat.

En tout cas, c'est un document qui permettra justement de voir comment dans les années qui viennent on pourra améliorer, réhabiliter et entretenir déjà ce patrimoine remarquable.

Je vous remercie aussi pour vos félicitations que je sais sincères. Moi non plus, je ne cours pas après ce genre de distinction et je pense que cela doit rejaillir sur les élus que vous êtes et qui m'ont toujours aidé et sur les Bisontins d'une façon générale.

Dont acte.